



L'ESSENTIEL du rapport Le numérique au service des habitants et des territoires de Bourgogne-Franche-Comté

Le CESER a rendu un avis au Conseil régional, en juin 2019, sur la Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN). Suite à cet avis et face aux enjeux du numérique en Bourgogne-Franche-Comté, le CESER a souhaité poursuivre sa réflexion. Il s'est ainsi attaché à la problématique des usages du numérique qui est en lien avec le Défi n°3 de la SCORAN "Favoriser le développement des usages numériques" du 2^e enjeu "Engager la transformation numérique du territoire". Les conseillers ont focalisé leur travail sur 4 domaines : les nouveaux modes de travail, les mobilités, la dématérialisation des services publics et la santé en lien avec le vieillissement.



Sylvère Denis et Charles Rozoy sont les rapporteurs de cet avis. Sylvère Denis est issu du collège des entreprises et activités professionnelles non salariées, il représente BFC Numérique. Charles Rozoy est issu du collège des personnalités qualifiées.

La transformation numérique est aujourd'hui généralisée à tous les secteurs de la vie et va connaître un profond mouvement d'accélération. Le CESER a choisi de focaliser son travail sur les usages du numérique aux domaines de l'e-travail, l'e-mobilité, l'e-administration et l'e-santé. Pour chacun de ces quatre vastes champs liés au numérique, le CESER développe sa réflexion en fournissant des éléments de contextualisation des enjeux, une mise en perspective avec la SCORAN et des exemples locaux illustratifs.

E-travail : le CESER a centré sa réflexion sur le retour du travail indépendant et du micro-entrepreneuriat, le développement des tiers-lieux (notamment des fablabs) et l'impact des usages du numérique pour les salariés (télétravail, téléconférence...).

E-mobilité : le CESER rappelle combien le numérique va constituer une révolution dans le champ des transports (véhicules, infrastructures, usages...) avec l'objectif premier de réduire les mobilités carbonées. Le CESER évoque ainsi largement "Mobigo" le système numérique pour les transports collectifs construit par la Région à l'usage des voyageurs. Le développement des véhicules autonomes (personnels, collectifs, routiers) et l'automatisation des transports ferrés guidés sont également abordés.

E-administration : le CESER revient sur la fermeture des services publics et l'acculturation à marche forcée des outils numériques proposés par les administrations d'État qui a parfois mis à mal la confiance des citoyens envers ces outils. Ces derniers peuvent toutefois constituer de formidables moyens pour faciliter les démarches administratives.

E-santé : le CESER aborde la question du vieillissement de la population régionale qui se doit d'être pris en compte dans les politiques publiques notamment dans le champ du numérique. Le CESER souligne à quel point l'e-santé est soutenue dans la région grâce à une politique régionale proactive portée par l'ARS et le Conseil régional. Des opportunités existent pour le développement des usages : la domotique au service du maintien à domicile, le développement des robots de téléprésence ou encore la modernisation des maisons de retraite.

Avertissement : ce rapport a été rédigé avant la crise de la Covid-19. Néanmoins, des encadrés spécifiques "Crise Covid-19" proposent quelques réflexions complémentaires permettant de lier le travail mené dans ces périodes pré et post-crise.

Ce rapport est également en ligne sur :

www.ceser.bourgognefranche-comte.fr

Rubrique

Les Publications



LES PRÉCONISATIONS DU CESER

NUMÉRIQUE ET NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

Le maillage de la région en tiers-lieux étant effectif, la priorité est désormais que les tiers-lieux puissent bénéficier d'une reconnaissance et d'un soutien régional clairement identifiés et s'inscrivant dans la durée.

- **Définir et mettre en place un système de labellisation des tiers-lieux de la région.**
- **Profiter des espaces des gares libérés pour étudier l'implantation de tiers-lieux et de nouveaux accès physiques à des services publics et aux publics : MSAP "France Service", hébergement d'associations...**

Le CESER a souhaité souligner la nécessité d'une action spécifique du Conseil régional vis-à-vis des fablabs.

- **Être vigilant sur les projets économiques innovants nés dans les fablabs et s'assurer du lien avec la politique de développement économique.**

Le développement du télétravail est une opportunité pour l'attractivité régionale tant en milieu rural qu'urbain. Il a lieu à domicile ou dans des espaces de co-working et autres tiers-lieux. Il devrait avoir aussi des conséquences sur les mobilités.

- **Assurer une meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle des salariés/agents en respectant le "droit à la déconnexion".**

NUMÉRIQUE ET MOBILITÉS

S'agissant des applications liées aux mobilités, l'interopérabilité des systèmes informatiques constitue l'enjeu majeur.

- **Veiller à intégrer cet enjeu au cœur de la conception des outils numériques.**
- **Veiller à éviter une recrudescence d'applications diverses venant s'ajouter à l'existant.**

La stratégie régionale liant mobilités et développement du numérique doit être plus clairement identifiable.

- **Construire avec l'ensemble des partenaires infrarégionaux une stratégie régionale des mobilités.**
- **Faciliter le débat local avec les citoyens sur les mobilités.**
- **Anticiper l'apparition des véhicules autonomes notamment sur le plan de la compatibilité des infrastructures routières ou ferrées qui les accueilleront et de la signalisation, aux côtés des acteurs directement concernés, État et/ou Départements.**

DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES PUBLICS ET AUX PUBLICS

Ce n'est pas la dématérialisation des services qui pose problème mais bien la façon dont elle s'opère. La priorité doit être de faciliter les usages en plaçant l'utilisateur au cœur des processus.

- **Renforcer la formation à l'accueil et à l'inclusion numérique des agents des lieux physiques de services offerts aux usagers. Cela concerne les agents aidants-accompagnants des MSAP/Maisons France Service et les agents traitant directement les demandes des usagers des différents services publics.**

NUMÉRIQUE, SANTÉ ET VIEILLISSEMENT

Il convient d'accélérer le développement de l'e-santé sur le territoire et de développer les usages du numérique pour répondre à l'isolement des personnes âgées.

- **Mener une réflexion sur l'intérêt de soutenir financièrement le déploiement de la télémédecine au niveau des équipements en associant l'ARS mais également l'Assurance maladie.**
- **Engager un dialogue avec les structures professionnelles pour travailler à une meilleure diffusion de l'information au niveau local sur les dispositifs d'e-santé.**

À côté des quatre axes d'analyse retenus, le CESER insiste également sur trois enjeux :

- Le **rôle essentiel que doit jouer le Conseil régional** pour construire une véritable stratégie opérationnelle de diffusion des usages du numérique dans tous les secteurs d'activité.
- La nécessité de faire de **l'inclusion numérique**, un axe majeur en lien avec l'ensemble des partenaires.
- L'impérieuse nécessité d'adopter tout de suite des modes de développement des usages du numérique basés **sur la sobriété énergétique et la durabilité écologique.**

Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du 11 septembre 2020.

À SUIVRE...